

NON à la disparition du camping municipal et de son parc arboré de 3 hectares : une autre solution est possible pour répondre aux besoins de l'AJA football et l'AJA tennis

Le 26 septembre, en conseil municipal, nous avons interpellé le Maire sur un projet qui se prépare sans information aux élus et sans concertation avec les habitants : **la municipalité d'Auxerre envisage de vendre le camping municipal à l'AJA.**

Nous avons appris par voie de presse (l'Yonne Républicaine du 2 octobre et du 24 octobre) que le projet du club de football était la reconstruction à l'identique des 8 terrains de tennis et du club housse de l'AJA Tennis, actuellement situés juste à coté de la tribune du stade de l'abbé Deschamps, en lieu et place du camping.

Nous ne sommes pas d'accord pour 2 raisons:

- Le camping de l'Arbre sec participe à l'économie locale, il est un atout pour l'attractivité de notre territoire. Il accueille des touristes qui viennent découvrir notre ville d'Avril à Octobre (et consommer), il accueille aussi des festivaliers et des travailleurs saisonniers. De nombreux camping-car y font étape (nous savons que leur stationnement au Parc Roscoff n'est pas satisfaisant pour les riverains).
- Le camping est un parc de 3 hectares, planté de 400 grands arbres d'essences variées (nous en avons recensé au moins 32). Cet espace de verdure en ville abrite de nombreux insectes, oiseaux et un couple d'écureuils. Il offre un cadre ombragé et calme très apprécié des campeurs. Il est un îlot de fraîcheur.

Dans une ville à +2 degrés en 2050 (on est déjà à +1,7 degrés en France d'augmentation des températures), il faut penser « atténuation » des conséquences du réchauffement climatique. Il est impératif de conserver tous les espaces végétalisés existants (il faudrait retirer du bitume et planter plus). Ce qui implique en terme d'urbanisme de cesser d'étendre la ville sur des espaces naturels, revoir notre façon de penser pour « construire la ville sur la ville ».

Nous entendons le projet de l'AJA de se mettre aux normes de sécurité exigées par la FFF pour un club de ligue 1.

C'est pourquoi, nous proposons aux clubs sportifs et au Maire d'Auxerre d'étudier une autre solution: vendre à l'AJA football une parcelle dans la friche industrielle du quartier Batardeau-Montardouin pour y reconstruire les infrastructures du club de l'AJA tennis. Ce lieu s'inscrirait dans une continuité d'installations sportives situées autour de l'Arbre sec (terrains de football, terrains de tennis, piste d'athlétisme, kayak, gymnastique, centre nautique)

La ville d'Auxerre doit conserver ce terrain municipal pour poursuivre l'activité d'accueil des touristes.

Nous demandons le renouvellement de la DSP pour la gestion du camping sur la saison 2023/2024. Il ne faut pas d'année blanche, les touristes que nous attendons se détourneraient de notre ville pour plusieurs années.

Florence Loury et Denis Roycourt, conseillers municipaux, Auxerre Écologie Solidarités